



**ILVV**

INSTITUT DE LA LONGÉVITÉ  
DES VIEILLESSES ET DU VIEILLISSEMENT

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET MISSIONS  
DE L'INSTITUT DE LA LONGÉVITÉ  
DES VIEILLESSES  
ET DU VIEILLISSEMENT

Janvier 2018



## OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, MISSIONS ET THÉMATIQUES DE L'INSTITUT DE LA LONGÉVITÉ, DES VIEILLESSES ET DU VIEILLISSEMENT

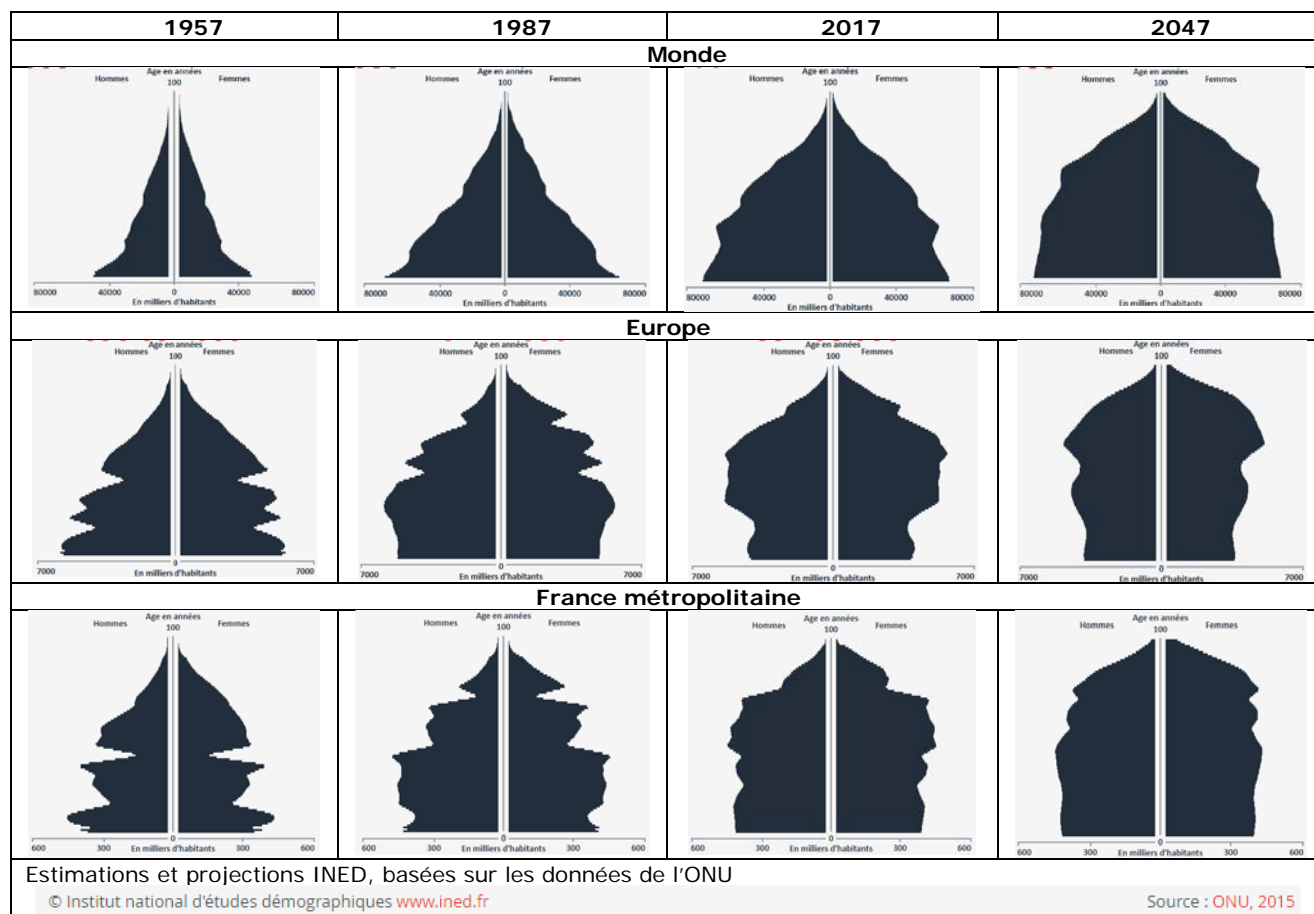
### Le constat

Le vieillissement de la population résulte d'une dynamique démographique séculaire. C'est en partie le fait d'une plus grande longévité des individus, acquise à force de progrès sanitaires et médicaux mais aussi d'évolutions sociales, jusqu'aux très grands âges. Ces progrès ont permis d'abaisser les risques de mortalité en transformant la nature des causes des décès ; ils ont profondément modifié les conditions du vieillissement individuel. Le vieillissement démographique résulte aussi de la modification de la structure d'âge de nos populations.

Si au niveau mondial cette structure a effectivement conservé pendant longtemps une forme pyramidale, correspondant à une population relativement jeune, l'évolution rapide au cours du XXe siècle a conduit à accroître la part des plus âgés dans les effectifs (Figure 1).

Globalement, les pyramides européennes se sont affinées à leur base (diminution de la fécondité) et étoffées aux grands âges (risque de mortalité en baisse).

Figure 1  
Les pyramides des âges mondiales, européennes et françaises de 1957 à 2047



Le vieillissement de la population s'accompagne d'une modification des « âges » ou des « temps » du cycle de vie : études, cohabitation et dépendance intergénérationnelles, entrée en conjugalité ou en parentalité, vie familiale, carrière professionnelle, souvent plus discontinues, et enfin retraite et vieillesse. Pour ces derniers, on s'interroge sur les conditions dans lesquelles ils sont vécus (isolement, santé, niveau de vie, participation sociale,...). Les approches « parcours de vie » indiquent l'importance de considérer l'ensemble de ces temps du cycle de vie et leur articulation pour appréhender celui de la vieillesse.

Le vieillissement de la population exerce aussi une pression sur les équilibres démographiques, sociaux et économiques sur lesquels les sociétés se sont organisées. Cette pression fait trembler les bases des systèmes de protection sociale quand ceux-ci reposent sur des échanges intergénérationnels et ces différents temps du cycle de vie. Le vieillissement de la population est ainsi au cœur d'enjeux sociétaux multiples.

**Un enjeu en matière de qualité de vie et de santé :** La vieillesse est associée à des risques nombreux de dysfonctionnements biologiques et physiologiques qui sont en partie liés à des expositions délétères tout au long de la vie, elles-mêmes liées aux parcours de vie et à leurs contextes plus ou moins protecteurs. En réponse aux dysfonctionnements biologiques et physiologiques, les risques de maladies augmentent et les chances de s'en remettre s'amenuisent. Les ressources individuelles et collectives jouent sur ces probabilités de tomber malade et de se relever.

Elles jouent sur les risques que les personnes perdent progressivement en capacité fonctionnelle, en participation sociale, voire en autonomie. Les situations de fragilité, tant physiologique que sociale, sont étroitement liées aux vieillesse individuelles et aux vieillissements des populations ; elles sont au cœur des préoccupations de la santé publique.

**Un enjeu social :** L'enjeu est aussi social pour une meilleure prise en compte de la population âgée, et finalement très âgée, dont il reste beaucoup à découvrir. Quels sont les rôles, les préférences, les aspirations, les besoins au fil des âges ? Comment se sont-ils constitués et se transforment-ils, en lien avec le développement de nouvelles orientations des politiques publiques (transformations des systèmes de retraite, politiques du bien vieillir) et avec le renouvellement générationnel ? De quelles ressources les plus âgé·e·s disposent-ils/elles pour faire face à l'avancée en âge ? Comment les sociétés intègrent-elles leurs rôles, aspirations, préférences et besoins ? Comment les générations âgées et jeunes se perçoivent-elles dans la société et comment sont-elles perçues ?

Ces questions sociétales obligent à considérer les personnes âgées dans leur très grande diversité. La diversité s'exprime d'une génération à l'autre, chacune ayant traversé des périodes de l'Histoire et des contextes démographiques, économiques, sociaux ou politiques en évolution. La diversité s'exprime aussi au sein de chaque génération qui rassemble des histoires singulières, socialement ancrées. Il faut comprendre et prendre en compte cette hétérogénéité, puis analyser la nature et les causes des disparités qu'elle engendre. Les enjeux majeurs sont de saisir les contours et les dynamiques des vieillesse, essentiels pour apprécier les besoins d'aujourd'hui, et de pouvoir anticiper les besoins des prochaines décennies.

Les parcours de vie au sein des générations récentes se distinguent encore de ceux des générations qui précèdent, augurant de configurations renouvelées des vieillesse de demain, qui apporteront, sans nul doute, de nouvelles problématiques.

**Un enjeu politique :** L'enjeu est politique : au cœur de questionnements philosophiques, juridiques, éthiques et bioéthiques, le vieillissement de la population oblige à repenser les systèmes



(protection sociale, soins, soutien intergénérationnel, marché du travail) sous cette pression, notamment économique, qu'il impose à leur équilibre.

Le vieillissement demande de développer de nouvelles organisations ainsi que des innovations techniques, politiques et sociales, pour accompagner les besoins et aspirations dans tous les domaines (rôles et rapports dans la société comme au sein de la famille, intégration, autonomie, ressources, droits, habitat, déplacement, loisirs, soins, prévention, prise en charge,...). Il s'agit alors pour les chercheur-e-s, acteurs et actrice du champ d'identifier ce qui peut mettre en (in)adéquation les besoins et les moyens disponibles, individuellement ou collectivement, au niveau national ou local.

Les réflexions et débats accompagnant les connaissances scientifiques sur le vieillissement doivent aider à construire les politiques sociales qui faciliteraient cette adéquation pour maintenir l'équilibre. L'objectif serait notamment de renforcer les ressources et la protection des personnes (éducation/ compétences/ savoirs, moyens financiers, soins, assistance, soutien social,...).

Ainsi les recherches sur la longévité, les vieillesse et les vieillissements relèvent d'une approche plurielle en sciences humaines et sociales, indispensable pour saisir l'intrication des enjeux qu'ils soulèvent et répondre aux questions fondamentales qu'ils posent. Au-delà des liens interdisciplinaires, il y a de fortes interactions entre les sciences humaines et sociales et les autres sciences : en matière de biologie des populations et de sciences biomédicales (ex. déterminants sociaux de la santé, interactions biologie-environnement social, épigénétique), de sciences de l'ingénierie (ex. adéquations aux besoins, acceptabilité, accessibilité), de sciences environnementales (ex. conditions de vie, pollution et santé des plus fragiles), ou encore de mathématique (modèle de prévision et micro-simulation).

Il est nécessaire de développer de manière simultanée et coopérative les sciences autour du vieillissement. Ce contexte souligne la nécessité de donner une pleine visibilité aux savoirs en sciences humaines et sociales dans leur diversité, en organisant le champ et en éclairant les avancées fondamentales qu'ils apportent pour faire face aux enjeux du vieillissement.

## Contexte institutionnel et scientifique de la création de l'ILVV

Au tournant des années 2010, la communauté des chercheur-e-s en sciences humaines et sociales dans le domaine de la longévité et du vieillissement a été interpellée sur le manque de visibilité de ses recherches au niveau international, notamment européen, en dépit d'une activité foisonnante et reconnue des chercheur-e-s. Force était de constater que les instances scientifiques débattant des défis sociétaux, sanitaires et sociaux à promouvoir, notamment par des financements, ne trouvaient pas pléthore d'interlocuteurs représentant la recherche française sur ces thématiques. Les appels à projets internationaux, notamment européens dans le cadre d'Horizon 2020, n'ont pas reçu autant de candidatures issues de chercheur-e-s français-e-s que d'autres pays de l'Union Européenne.

Un effort a donc été initié pour renforcer la communauté des chercheurs dans le champ et lui donner plus de visibilité ; dans ce but précis, à la demande du ministère de la recherche, le CNRS a mis en place un groupement de recherche (GDR) multi-organismes le 1 janvier 2014. La dynamique initiée par le GDR a renforcé la demande d'information, de structuration, de soutien au développement de la recherche sur la longévité et les vieillissements. Un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) pour succéder au GDR offre un cadre plus adapté pour fédérer des compétences scientifiques et promouvoir les coopérations ; coopérations scientifiques et coopérations entre la recherche et les institutions en charge des politiques publiques et de la protection sociale.



Le GIS ILVV a pour objectif de mettre en œuvre des activités au service de la recherche en sciences humaines et sociales sur le champ de la longévité et du vieillissement. L'organisation de l'ILVV, notamment à travers ses instances dédiées aux aspects scientifiques, organisationnels et opérationnels, améliorera la coordination des activités, fournira davantage de moyens d'action pour développer des missions et améliorera la visibilité des acteurs du domaine : les partenaires scientifiques des différentes structures (instituts, universités, écoles, groupes de recherche), les membres actifs qui en assurent le fonctionnement (notamment la CNAV), ainsi que les partenaires institutionnels, comme la CNSA, qui ont joué un rôle essentiel

pour assurer les missions du GDR, sans pouvoir en être membre statuaire.

La mise en place d'une structure GIS vise à faciliter l'organisation des contributions de la communauté des chercheur-e-s. Il s'agira pour le GIS de consolider les acquis du GDR ainsi que la fonction de support qu'il a installée dans le paysage : à travers l'affichage des équipes et des thématiques, l'organisation des manifestations scientifiques qui assurent une visibilité des travaux et des méthodes, la diffusion d'informations sur les appels à projets européens. Par ailleurs, la structure GIS permettra de développer de nouvelles missions dans la lignée de celles mises en place par le GDR.

## Les objectifs scientifiques de l'ILVV

Les objectifs de l'ILVV sont déclinés à travers quatre grandes missions : connaître, faire connaître, animer et partager les recherches françaises en sciences humaines et sociales autour du vieillissement. Ces missions ont toutes pour ligne directrice la promotion des recherches du champ par une approche pluridisciplinaire des questions, l'articulation avec les activités des autres structures et groupements scientifiques, l'ouverture à la recherche internationale et le soutien au jeunes chercheur-e-s. Ces missions seront opérationnalisées par un programme de travail annuel élaboré en concertation avec les instances de l'ILVV.

**Mission 1 : Connaître.** La première mission consiste à identifier les équipes françaises dans le champ de la longévité des vieillesse et des vieillissements ; à connaître les principales recherches conduites afin de pouvoir structurer le champ autour de questions-clé ; et enfin à contribuer à la mise en réseau des travaux et à l'émergence de nouvelles questions et approches. Les activités liées au recensement des équipes, qui ont été initiées par le GDR, seront donc poursuivies et développées : mettre à jour l'annuaire ; élargir la palette des disciplines représentées, en particulier en invitant les sciences touchant aux droits et à l'éthique (sciences

juridiques, philosophie) et en développant les interfaces avec les disciplines connexes (sciences biologiques, sciences cliniques, sciences de l'ingénieur, de l'environnement,...). Ces activités pourraient aussi être élargies au recensement des formations universitaires associées aux recherches du champ. Sur la base de ce travail de réseau, il sera proposé une structuration thématique des équipes et des recherches pour faciliter la visibilité et la lisibilité du champ et pour identifier et soutenir des thématiques émergentes ou peu visibles.

**Mission 2 : Faire connaître.** Les missions de diffusion de l'information découlent principalement de celles décrites précédemment visant à identifier les équipes et leurs recherches.

Les activités de diffusion auront pour support le portail internet de l'ILVV. Ce portail mettra à disposition l'annuaire de la recherche sur la longévité et le vieillissement, la présentation des manifestations scientifiques de l'ILVV et une veille des manifestations scientifiques associées aux recherches (colloques, journées, appels à projets). Le portail pourra également diffuser d'autres types d'information selon les orientations qui seront proposées par les membres de l'ILVV.



La lettre d'information constituera toujours un support de diffusion privilégié pour mettre en lumière une thématique particulière ainsi que les chercheurs et les structures qui y contribuent.

Les manifestations scientifiques constitueront le troisième média de diffusion. Ces manifestations répondront à l'objectif de faire connaître les recherches, notamment celles qui sont peu visibles, celles qui reposent sur des approches interdisciplinaires et celles développées par les jeunes chercheur-e-s. Les manifestations répondront plus largement à l'objectif d'animation de la recherche. Elles pourront prendre la forme de réunions d'information dans le cadre des appels à projets européens.

En faisant connaître les équipes et leur travaux, il s'agira d'œuvrer pour promouvoir les collaborations ; en effet, une approche scientifique satisfaisante des enjeux du vieillissement nécessite des regards disciplinaires croisés et complémentaires et la co-construction de questions de recherche. Les activités de réseau se feront dans un souci d'articulation et de complémentarité avec les instances et groupements de recherche existants (autres GIS, GDR notamment). Des ponts existent déjà avec certaines de ces structures (GDRI vieillissement en Afrique, IRESP, GDRI Physiology and genetics of Healthy Aging). Il s'agira de s'intéresser aussi aux structures de recherche en sciences sociales qui n'affichent pas le vieillissement parmi les thématiques principales pour y rechercher les travaux en cours sur ces questions et sensibiliser les chercheur-e-s aux liens possibles inter-instituts / inter-groupements (Institut du Genre, CIST,...).

Cela permettra aussi un affichage des recherches à destinations des autres sciences touchant au vieillissement, ce qui pourra faciliter les échanges.

Par ailleurs, la problématique du vieillissement est partagée dans le monde par des sociétés très différentes, qui n'évaluent pas de la même façon les enjeux d'un point de vue social, économique, éthique, technologique. La comparaison est ici un

exercice essentiel. La mise en place de collaborations scientifiques internationales est indispensable pour prendre la mesure des questions et des solutions, a fortiori dans des sociétés multiculturelles. L'ILVV aura pour mission de favoriser les échanges internationaux à travers des collaborations qui permettront aussi de donner une visibilité internationale aux recherches françaises, d'éclairer les contextes et problématiques de diverses sociétés et de développer des travaux à visée comparative pour identifier des spécificités nationales.

L'ILVV visera à donner une visibilité aux recherches françaises à l'étranger. Cette mission pourra être largement appuyée sur les réseaux des chercheur-e-s et prendra la forme d'invitations de collègues étrangers aux manifestations organisées dans le cadre de l'institut (colloques, formation des jeunes chercheur-e-s). Dans la mesure des moyens disponibles, l'ILVV pourra proposer des soutiens financiers pour faire connaître les travaux français à l'étranger, notamment pour les jeunes collègues (séjours scientifiques, etc.).

**Mission 3 : Animer.** L'ILVV contribuera à l'organisation de réunions scientifiques thématiques régionales visant en particulier à accroître la pluridisciplinarité et l'approche par questions (défis, challenges et opportunités) plutôt que l'approche disciplinaire. Il mettra aussi en place des séminaires de méthode liés aux grandes sources de données quantitatives du champ ainsi que des manifestations nationales servant de vitrine à la recherche française sur le vieillissement et à promouvoir les chercheurs et projets d'avenir.

Il s'agira de soutenir le développement du champ notamment en proposant des manifestations en direction des jeunes chercheurs (PhD et Post-Doc), auxquels l'institut accordera une grande place, et en mettant en place des ateliers de formation : sur les méthodes, sur les données, sur le montage et la gestion de projets d'ampleur, en accordant une grande importance aux appels européens.



**Mission 4 : Partager.** L'ILVV s'attachera à favoriser le dialogue entre la recherche et les instances publiques et organismes de protection sociale. Le partage de connaissance sera nécessaire dans les deux directions : pour faire connaître les travaux des chercheur-e-s autour de questions débattues et/ou de questions qui pourraient s'inscrire dans le débat public ; pour faire connaître aux chercheurs les questions de politiques publiques et celles issues du terrain insuffisamment documentées ou supportées par des recherches.

Cet objectif passera par une meilleure visibilité des questionnements des différent-e-s acteurs et actrices du champ autour des enjeux sociaux de la longévité et du vieillissement, à travers une diffusion des activités de l'ILVV auprès des instances et organismes, ou encore l'organisation de journées d'échange.

## Les thématiques scientifiques et le positionnement de l'ILVV

Le GDR s'est appuyé sur les thèmes de l'agenda stratégique européen dans le cadre des travaux de la « Joint Programming Action More years / Better Lives » (Strategic Research Agenda ou SRA) pour «thématiser» les enjeux et questions posées par le vieillissement. On recense onze thèmes qui reflètent les problématiques des sciences humaines et sociales, notamment européennes, liées au vieillissement des populations :

1. Qualité de vie, le bien-être et la santé (Conditions de vie) ;
2. Éducation et l'acquisition du savoir (Education / Formation) ;
3. Contribution sociale et économique des plus âgés (Contribution) ;
4. Participation sociale (Participation) ;
5. Environnement et l'habitat (Environnement) ;
6. Nouveaux marchés du travail (Travail) ;
7. Politiques d'intégration (Socio-sanitaire) ;
8. Inclusion et l'équité (Inclusion) ;
9. Modèles de welfare (Welfare) ;
10. Technologies pour vivre (Technologie) ;
11. Infrastructures de recherche (Données /méthodes).

Les axes de recherche correspondent à un ou plusieurs thèmes ; et on peut lister dans chaque thème du SRA un certain nombre d'axes de recherche (Tableau 1). C'est le travail qui a été initié dans le cadre du GDR. Une analyse détaillée des travaux qui y sont conduits permettrait d'éclairer les ponts qui existent entre ces thèmes. Elle permettrait de mettre en avant des axes majeurs, com-

muns à de nombreux de travaux, des axes prometteurs en termes de collaborations, des axes émergents, mais aussi des axes trop peu développés qu'il s'agirait de cibler et de soutenir.

Cet aperçu de ce que « couvre » la recherche française pourra être mis en perspective avec les axes prioritaires européens ainsi qu'avec les préoccupations et questions des instances publiques en charge d'assurer la protection, l'autonomie et la prise en charge des citoyens aux grands âges. Il s'agira de mettre en avant des thèmes en positionnant les travaux français dans le contexte international et de faire émerger les thèmes et axes qui suscitent un intérêt nouveau. En fonction des besoins définis par les partenaires et la communauté des chercheur-e-s, le conseil scientifique pourra souhaiter mettre en avant certains axes dans les activités de l'ILVV pour soutenir les projets qui s'y rapportent (manifestations scientifiques, écoles d'été, etc). Il ressort un certain nombre de domaines qui pourraient faire l'objet d'un intérêt particulier dans les prochaines années :

🌐 À la croisée des thèmes Conditions de vie, Education/Formation, Environnement, Technologie, il s'agirait d'aller plus loin dans les recherches sur la prévention des situations de perte d'autonomie : en identifiant des facteurs de risque, notamment sociaux, sur lesquels intervenir ; en mettant en lumière les parcours et pratiques qui prolongent la qualité de vie ; en promouvant des



innovations et dispositifs susceptibles de réduire les risques de perte fonctionnelle et/ou augmenter les chances de la compenser. Ces innovations et dispositifs peuvent être dans le champ de la technologie, du social ou des politiques publiques.

● Concernant les innovations technologiques, à l'interface des sciences sociales et de l'ingénierie et à la croisée du thème Technologie et de la plupart des autres thèmes, il s'agirait : de faire émerger les besoins des personnes âgées en matière de compensation des altérations fonctionnelles et d'accompagnement de la vie quotidienne ; de juger de l'adaptation des innovations aux situations (accessibilité, acceptabilité) ; d'en évaluer l'impact et l'utilité ; d'analyser l'évolution des rapports à l'usage des nouvelles technologies qui sont présentes dans tous les domaines de la vie, pour connaître et comprendre les disparités d'usage inter et intra-générationnelles.

● Pour ce qui est des politiques sociales, à la croisée des thèmes Education/formation, Travail, Inclusion, Welfare et Technologie, il y a toujours un besoin de mettre en lumière les recherches françaises sur l'impact des parcours, notamment professionnels, sur les conditions de vie, la santé, les ressources en fin de carrière ; sur les conditions de passage à la retraite ; sur les systèmes de retraite. Dans ce cadre, il s'agirait aussi de promouvoir des recherches sur l'acquisition des savoirs au cours de la vie, en tant que facteur propice au renforcement des ressources pour s'adapter à des nouveaux contextes, notamment professionnels, et à permettre des trajectoires protectrices, et maintenir son activité.

● À la croisée des thèmes Socio-sanitaire, Inclusion et Welfare, il s'agirait de promouvoir les recherches sur les politiques liées au vieillissement et à la prise en charge de la perte d'autonomie : quels dispositifs pour que les besoins de prise en charge soient satisfaits (systèmes assuranciers publics et/ou privés ; ...) ? ; quel engagement de la famille, avec quelles conséquences et quelles perspectives ? Il s'agirait aussi dans ce cadre de soutenir l'évaluation de systèmes innovants par des expérimentations et des évaluations *ex post*.

● Il s'agirait aussi de prolonger les recherches sur les aidants des personnes âgées dans la perspective d'éclairer les différentes modalités d'accompagnement, en lien avec les questions sur les aspirations des personnes âgées, de leurs aidant-e-s potentiel-le-s, les liens intergénération-

nels, la valorisation des métiers d'aidant-e-s, l'articulation avec les autres activités du quotidien.

● À la croisée des thèmes Conditions de vie, Contribution, Participation, Environnement, Socio-sanitaire, Inclusion, il s'agirait de promouvoir les recherches sur la participation des personnes âgées à la détermination des politiques qui les concernent (sur le modèle des *disability studies* : *nothing out us without us*) et en lien avec les professionnels du secteur sanitaire et social. Il s'agirait aussi de promouvoir des recherches dans le champ de la participation à des activités associatives ou encore dans le domaine de la création et de la participation aux activités artistiques et culturelles, conçues comme éléments du bien-être et de l'inclusion sociale.

● A l'interface entre sciences sociales et sciences de la vie, et à la croisée des thèmes Conditions de vie, Contribution, Participation, Socio-sanitaire, Inclusion et Technologie, l'enjeu du vieillissement se pose en termes de ce qui est *normal* ou *pathologique* et d'articulation entre des solutions médicamenteuses et non médicamenteuses aux pathologies associées au vieillissement (cadre de vie, formes de socialisation, accompagnement), notamment dans le cadre du défi du vieillissement cognitif. Il s'agirait de soutenir des recherches dans ces thèmes. Là encore, le domaine doit s'appuyer sur des expérimentations et des évaluations des innovations.

● À la croisée de nombreux thèmes, entre éthique, bioéthique, droits et soins, il s'agirait aussi de multiplier les points de vue sur les circonstances des fins de vie pour développer les savoirs nécessaires à l'accompagnement des débats et des politiques : quelles sont les situations, comment les gère-t-on, de quelle manière les personnes âgées les perçoivent-elles, ce qu'elles souhaitent pour elles-mêmes, etc ?

● Au cœur des débats se trouvent aussi les questions liées aux migrations, notamment internationales, en lien avec le vieillissement ; elles se trouvent à la croisée des thèmes Conditions de vie, Contribution, Participation, Environnement, Socio-sanitaire, Inclusion : qu'il s'agisse de la connaissance des ressorts de la mobilité résidentielle des plus âgé-e-s ou encore de la situation des migrant-e-s âgé-e-s en lien avec les politiques de migration passées.





À la croisée des thèmes Conditions de vie, Environnement, Inclusion, Technologie, Socio-sanitaire, Welfare, la problématique de l'environnement et de l'habitat est aussi à développer : sur les aspects de trajectoires résidentielles visant à s'adapter à une nouvelle situation (rapprochement des enfants, avoir un logement adapté, besoins en matière de soins ou de prise en charge) ; sur l'offre et la demande de résidences services et d'EHPAD (type de logement, répartition géographique) ; sur l'architecture adaptée ; sur les dispositifs de « prêt hypothécaire inversé » pour les propriétaires.

A l'interface entre sciences sociales et sciences de l'environnement se posent les questions autour de la fragilité des personnes, possiblement liée aux changements (climat, pollution, désertification) qui pourraient entraîner des risques, notamment sanitaires, et impacter les conditions de vie des plus vulnérables (santé respiratoire, épisodes épidémiques) ; on touche alors aux thèmes Conditions de vie, Environnement, Socio-sanitaire, Technologie.

En ce qui concerne le thème sur la collecte de données *ad hoc*, thème transversal à l'ensemble du champ, il serait nécessaire de repenser les modes de collecte de données pour répondre aux questions soulevées : les plus vulnérables et les très âgés échappent souvent aux enquêtes à grande échelle et à la statistique publique ; les modes de collecte peuvent être inadaptés aux plus âgés ; les thèmes des grandes enquêtes ne ciblent pas nécessaires les problématiques phares de ce champ du vieillissement. Par ailleurs, les données, comme pour nombre de problématiques, sont rarement disponibles à l'échelle des territoires infranationaux.

Les onze thèmes de l'agenda scientifique stratégique de l'Union européenne face au vieillissement et quelques exemples d'axes de recherche associés

<p><b>Thème 1. Qualité de vie, bien-être et santé</b>          Développer des mesures concertées de la « qualité de vie » et du « bien-être » ; explorer leurs variations entre les individus et entre les groupes, ainsi que leur usage optimal afin d'évaluer l'impact des politiques publiques et des pratiques.</p> <p><i>Exemple d'axes de recherches : 1.1 Santé, fonctionnement, dépendance, fragilité, mortalité/longévité, ressources et facteurs de risques (soins, alimentation, comportements, contextes,...) ; 1.2 Conditions de vie, qualité de vie, patrimoine, isolement, logement-habitat, environnement et contexte (soins, politiques publiques, transports,...) ; 1.3 Famille, entourage, soutien social, solidarités intergénérationnelles, conjugalités,... ; 1.4 Conditions de la prise en charge des restrictions d'activité, des situations de dépendance, conditions/circonstances de la fin de vie... ; ...</i></p>
<p><b>Thème 2. Education et acquisition du savoir</b>          Mieux comprendre comment la formation peut contribuer à la qualité de vie tout au long de la vie et comment les secteurs privés, publics et associatifs peuvent en améliorer l'accès.</p> <p><i>Axes de recherches : 2.1. Formation permanente et évolution professionnelle (mise à l'abri), apprentissage/acceptation des nouvelles technologies ; 2.2. Adaptation des personnes à leurs limitations fonctionnelles (adaptation des conditions de vie, modification des habitudes, changement d'activités) ; 2.3. Connaissance des dispositifs, anticipation des besoins futurs (santé, logement, assurance)</i></p>
<p><b>Thème 3. Contribution sociale et économique</b>          Explorer la nature, le volume et la valeur des contributions des seniors à la société, à l'économie formelle et informelle, dans le prolongement de la vie active.</p> <p><i>Axes de recherches : 3.1. Cycles de vie et transferts ; 3.2. Activités, équilibre entre les activités formelles et informelles, rémunérées et non-rémunérées ; 3.3. Formes de prolongement de l'activité rémunérée, partage des activités rémunérées et non-rémunérées ; Rôle d'aide informel...</i></p>
<p><b>Thème 4. Participation sociale</b>          Explorer les systèmes, institutions et interventions encourageant la participation sociale et l'autonomisation des individus (en particulier dans les situations d'exclusion).</p> <p><i>Axes de recherches : 4.1. Analyse des déterminants individuels et contextuels de la participation sociale et du maintien de l'indépendance ; 4.2. Quelles politiques sociales ou interventions (approches parcours de vie) favorisent l'indépendance et l'autonomie...</i></p>
<p><b>Thème 5. Environnement et habitat</b>          Analyser les politiques d'habitat, de transport et d'aménagement urbain les plus efficaces pour favoriser l'autonomie et la participation sociale tout au long de la vie.</p> <p><i>Axes de recherches : 5.1. Environnement, transports, architecture, politiques d'accessibilité,... ; 5.2. Aménagement du domicile, trajectoires résidentielles au cours de la vie, aménagement du poste de travail ; 5.3. Innovation logements et services ; ...</i></p>
<p><b>Thème 6. Nouveaux marchés du travail</b>          Identifier les modes de gouvernance, de management et de régulation efficaces et équitables pour distribuer l'emploi dans tout le parcours de vie, incluant le prolongement de l'activité professionnelle rémunérée.</p> <p><i>Axes de recherches : 6.1. Formation continue, trajectoires professionnelles de mise à l'abri... ; 6.2. Aménagements des postes de travail, politique de protection et de prévention des risques et des pénibilités ; télétravail... ; 6.3. Transition vers la retraite, conditions de passage à la retraite ; 6.4. Equilibre des systèmes de protection sociale ; 6.5. Evolution des métiers et des conditions de travail ; ...</i></p>
<p><b>Thème 7. Politiques d'intégration</b>          Explorer les politiques publiques et les pratiques d'intégration au-delà des frontières institutionnelles et professionnelles classiques, et évaluer les bénéfices et les coûts de telles approches.</p> <p><i>Axes de recherches : 7.1 Evaluation des programmes de coordination des services sanitaires et sociaux auprès des personnes âgées ; 7.2 Innovation en matière de services aux personnes ; 7.3. Approches sociales (non-médicamenteuses) des maladies potentiellement invalidantes ; 7.4 Valorisation et formation des aidants formels et informels</i></p>
<p><b>Thème 8. Inclusion et équité</b>          Identifier les modalités du changement démographique sur les dynamiques intergénérationnelles, les moyens de réduire les inégalités et de soutenir la solidarité.</p> <p><i>Axes de recherches : 8.1. Nouvelles stratifications de la population, nouvelles vulnérabilités et nouveaux (dés)équilibres entre groupes (Actifs-retraités, Configurations familiales, relations intergénérationnelles, migrations, genre,...) ; 8.2 Cycles de vie et transferts intergénérationnels, soutenabilité des systèmes de protection sociale, analyse de l'équité entre générations... ; 7.2. Disparités en matière de soutien institutionnel et familial d'une génération à l'autre, selon le statut social, selon le sexe, selon le territoire ; 7.3. Evolution de l'offre de prise en charge des limitations fonctionnelles et des situations de dépendance (accès aux aides techniques et humaines, couverture géographique, formation des aidants, revalorisation des métiers de l'aide, coordination des acteurs...).</i></p>
<p><b>Thème 9. Les modèles de Welfare</b>          Comparer les différents modèles de Welfare, leur soutenabilité à long terme, et identifier les moyens d'échanger les bonnes pratiques entre pays.</p> <p><i>Axes de recherches : 9.1. Politiques de protection sociale tout au long de la vie (carrière, soins, pauvreté, retraite,...), égalité de la prise en charge (accès aux aides techniques et humaines, couverture géographique) ; législation sur les solidarités, les droits favorisant l'intégration des différents groupes, les protégeant et régulant les équilibres ; 9.2. Politiques publiques pour le CARE (approche historique, éthique, économique, sociologique, juridique,...), formation des aidants, revalorisation des métiers de l'aide, coordination des acteurs... ; 9.3. Politiques d'adaptation de la société au vieillissement ; 9.4. Dispositifs assurantiels publics ou privés ; ...</i></p>
<p><b>Thème 10. Technologies pour vivre</b>          Explorer comment les technologies existantes et émergentes peuvent améliorer la qualité de vie et la participation sociale à tous les âges.</p> <p><i>Axes de recherches : 10.1. Technologie de réparation ou de compensation des déficiences et des limitations fonctionnelles et technologie d'accompagnement et de prise en charge de la dépendance (innovation, acceptabilité, accessibilité, éthique,...) ; 10.4. Technologie d'information et de communication ; ...</i></p>
<p><b>Thème 11. Infrastructures de recherche</b>          Encourager le développement de méthodologies et d'expertises interdisciplinaires, la réalisation de revues de littérature systématiques sur des questions démographiques, l'amélioration de la qualité et de l'accès aux données pour soutenir la recherche.</p> <p><i>Axes de recherches : 11.1. Promotion de (formation à) l'interdisciplinarité, la complémentarité des méthodes ; 11.2. Soutien à la production de bases de données ad hoc, notamment chez les très âgés (Collecte, appariements,...), intégration des approches académiques et administratives dans la collecte (et l'analyse) des données ; 11.3. Soutien à la diffusion et à l'accès aux données ; ...</i></p>



## LES INSTITUTIONS CONSTITUTIVES DE L'ILVV

